

COMMUNIQUE

Le jeudi 12 octobre 2017

Le 8 septembre dernier, le Mouvement Associatif interpellait le Gouvernement sur la réduction sans préavis des aides à l'emploi. Depuis, notre secteur continue de se mobiliser pour dénoncer la brutalité de cette décision et le recours déposé auprès du Conseil d'Etat en est une preuve.

Le Crajep Nouvelle-Aquitaine s'associe par la présente aux déclarations du Mouvement Associatif.

Et nous ajoutons qu'il n'est pas ici de dire si ces aides sont « bonnes ou mauvaises » mais bien de questionner les motivations qui poussent le gouvernement à supprimer des emplois aidés sans calculer les effets immédiats sur les personnes et les structures impactées. Nous exprimons ici notre surprise face à une décision unilatérale et brutale, qui met en péril des équilibres budgétaires parfois fragiles. Les associations, continuellement sollicitées pour se substituer à l'Etat, subissent une fois encore des réductions de moyens les empêchant de remplir des missions mandatées par la puissance publique elle-même.

Enfin, comme une cerise amère sur un gâteau, que dire du conseil donné aux Préfets de « réduire » l'impact de ces changements par la signature de services civiques ! Nous en constatons déjà les conséquences au sein de notre réseau.

Le Crajep NA s'est toujours opposé aux raccourcis qui associent l'emploi et le service civique et il milite continuellement pour que le service civique reste lié à une des formes d'engagements pour la jeunesse.

Notre capacité de résilience arrive à son terme, il reste quelques mois en 2017, mais qu'en sera-t-il en 2018 ?

Inquiets, nous nous joignons au Mouvement Associatif pour appeler au rétablissement d'un dialogue, une concertation dans laquelle nos mouvements d'Education Populaire ont toute leur place. La nature même de nos missions relève de l'intérêt général et nous contribuons de manière évidente à l'intégration des personnes en difficulté dans un parcours vers la formation et l'emploi, il en va donc de la responsabilité de nos partenaires financiers publics de nous soutenir dans un processus de pérennisation.

DUTILITÉ
CITOYENNE

